

 académie Créteil RÉGION ACADÉMIQUE ÎLE-DE-FRANCE  <small>Liberté - Égalité - Fraternité REPUBLIQUE FRANÇAISE</small>		<p align="center">Document de suivi</p> <p align="center">d'un élève ayant bénéficié d'un parcours avec dispositif UPE2A</p> <p align="center">- SECOND DEGRÉ -</p>
---	---	--

Cette fiche, à compléter par l'enseignant référent de l'UPE2A, est destinée aux collègues de classe ordinaire pour les aider à prendre en compte un élève allophone dans leurs pratiques pédagogiques.

Document renseigné le :

Date de sortie de l'élève :

L'ÉLÈVE

Prénom:

Nom:.....

Date de naissance:.....

Date d'arrivée en France :

Langue(s) parlée(s):

SON PARCOURS SCOLAIRE

Scolarité antérieure à son arrivée : NSA :

Date d'arrivée en UPE2A

Etablissement.....téléphone

Professeur référent de l'UPE2Atéléphone

DELF (diplôme d'études en langue française) :

A1 : utilisateur élémentaire (découverte), A2 : utilisateur élémentaire (survie), B1: utilisateur indépendant (seuil)¹

Enseignements suivis en UPE2A :

Disciplines	Nombre d'heures/semaine

NB : La scolarisation des élèves allophones concerne l'ensemble de l'équipe éducative. L'objectif du dispositif d'une UPE2A est d'inclure les élèves allophones dans les meilleures conditions en classe ordinaire. L'enseignement porte, dans toutes les matières, sur l'acquisition de la langue française – français langue de communication et français langue de scolarisation - et de la culture scolaire. Le but est de donner aux arrivants les bases de notre langue et les codes de notre scolarité qui vont leur permettre de poursuivre en classe ordinaire dans les meilleures conditions. L'élève que vous accueillez demeure le plus souvent en période d'adaptation scolaire et linguistique. Une pédagogie différenciée reste nécessaire à son intégration définitive.

¹Cadre européen de référence pour les langues: apprendre, enseigner, évaluer. Chapitre 3: les niveaux communs de référence

**Evaluation des acquis de l'élève à la date de sortie du dispositif
(possibilité de joindre le livret de compétences personnalisé)**

Maitrise de la langue française :

- Ecouter :

- Lire :

- Parler :

- Ecrire :

Autres compétences du socle commun travaillées :

-

-

-

-

-

-

Conseils pour assurer la continuité pédagogique

LE CHEF D'ETABLISSEMENT- Cachet et signature -